

## DEVENIR PROFESSIONNEL DES DOCTEURS DE LILLE 1

- Docteurs de nationalité étrangère -

Promotions 2007, 2008, 2009 et 2010

Juillet  
2013

Martine Cassette  
*Directrice de l'OFIP*

Eric Grivillers  
*Responsable de l'étude*

Nora Mansour  
*Réalisation*

# DEVENIR PROFESSIONNEL DES DOCTEURS DE LILLE 1

-Docteurs de nationalité étrangère-

- Promotions 2007, 2008, 2009 et 2010 -

Juillet 2013



## REPERTOIRE DES SIGLES

BDI : Bourse Docteur Ingénieur

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CIES : Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CV : Curriculum Vitae

DEA : Diplôme d'Études Approfondies

MRT : Ministère de la Recherche et de la Technologie

OFIP : Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

PRES : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur.

SEG : Sciences Économiques et Gestion

SES : Sciences Économiques et Sociales

SHS : Sciences Humaines et Sociales

SISE : Système d'Informatique de Suivi des Étudiants

SSM : Sciences de la Structure et de la Matière

STSI : Sciences et Technologies, Sciences de l'Ingénieur

SVST : Sciences de la Vie, Sciences de la Terre



Chapitre 1

**PRESENTATION DE L'ETUDE**

L'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) interroge les diplômés de l'Université des Sciences et Technologies - Lille 1 titulaires d'un doctorat depuis la promotion 1992. La présente étude concerne les docteurs de nationalité étrangère des promotions 2007, 2008, 2009 et 2010.

### **I - Les objectifs de l'étude**

Dans une première partie, l'étude mettra en avant le processus d'insertion professionnelle des docteurs de nationalité étrangère, selon différente variable (le genre, le financement obtenu, le type de parcours effectué...)

La seconde partie s'attachera à décrire la situation professionnelle des docteurs de nationalité étrangère, 30 mois environ après l'obtention du doctorat.

### **II - La population étudiée**

La population est constituée de diplômés de nationalité étrangère ayant obtenu un doctorat à Lille 1 en 2007, 2008<sup>1</sup>, 2009 ou 2010 soit 318 docteurs. La promotion est définie par le fait de soutenir durant l'année civile : appartient à la promotion référencée tout étudiant soutenant sa thèse de doctorat entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année considérée.

### **III - Techniques d'enquête et taux de réponse**

Le fichier d'enquête a été construit à partir de plusieurs sources d'informations : le fichier scolarité de Lille 1, les anciens directeurs de thèse, Internet (annuaires, CV en ligne, etc.).

Les enquêtes ont été réalisées par voie téléphonique essentiellement, mais aussi par courriel.

Le taux de situation connue est de 59%. Ce taux correspond essentiellement au taux de réponse des enquêtés, complété par les informations recueillies (surtout par Internet) quand celles-ci étaient certaines (CV en ligne daté, annuaire d'établissement, etc.). Le tableau 1 présente, pour information, les taux de réponse pour l'ensemble des docteurs, les tableaux 2 et 3 détaillent les taux de réponses par nationalité

---

<sup>1</sup> L'enquête de la promotion 2008 a été réalisée avec le concours financier de la Région Nord Pas-de-Calais dans le cadre d'une étude régionale fédérée par l'Observatoire Régional des Etudes Supérieures du PRES Université Lille Nord de France.

Tableau 1 :

Taux de réponse 30 mois après leur soutenance des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010  
**Ensemble des docteurs.**

Promotion	2007	2008	2009	2010	Ensemble
Effectif enquêté	190	183	210	222	805
Effectif répondant	150	146	168	149	613
Taux de réponse	80%	80%	80%	67%%	76%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Tableau 2

Taux de réponse 30 mois après leur soutenance des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010  
**Docteurs de nationalité étrangère.**

Promotion	2007	2008	2009	2010	Ensemble
Effectif enquêté	58	53	96	111	318
Effectif répondant	38	29	69	52	188
Taux de réponse	65%	55%	72%	47%	59%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Tableau 3

Taux de réponse 30 mois après leur soutenance des docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010  
**Docteurs de nationalité étrangère, par catégorie SISE.**

Promotion	SSM	STSI	SVST	SHS	SEG
Effectif enquêté	72	171	37	8	30
Effectif répondant	47	96	20	6	19
Taux de réponse	65%	56%	54%	75%	63%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

#### **IV - La pondération des fichiers et leur traitement**

Après correction, les fichiers ont été cumulés puis pondérés selon les taux de réponse par nationalité et par discipline SISE. Cette opération permet d'éliminer les biais dus aux différences de taux de réponse par école doctorale.

Les effectifs cumulés permettent de fournir des pourcentages valides sur le plan statistique dès que l'effectif atteint les 30 répondants.

#### **V - Regroupements disciplinaires**

Les docteurs ont été regroupés selon la discipline SISE de leur doctorat. Cette classification a été retenue car elle est cohérente d'un point de vue disciplinaire (alors que la classification par École doctorale l'est davantage d'un point de vue administratif).

La discipline SISE SSM (Sciences et Structures de la Matière) regroupe les doctorats suivants : molécules et matières condensées, optique et lasers, physico-chimie, atmosphère ; sciences des matériaux ; mathématiques appliquées, mathématiques pures et histoire et épistémologie des sciences.

La discipline STSI (Sciences et Technologies, Sciences de l'Ingénieur) regroupe les doctorats suivants : mécanique énergétique matériaux ; automatique, génie informatique, traitement du signal et des images, micro et nanotechnologie acoustique et télécommunication ; informatique ; génie électrique ; génie civil.

La discipline SVST (sciences de la vie, sciences de la Terre) regroupe les doctorats suivants : géosciences, écologie, paléontologie ; océanographie ; sciences de la vie et de la santé.

La discipline SHS (Sciences de l'Homme et de la Société) regroupe les doctorats suivants : sociologie ; géographie, aménagement et urbanisme ; préhistoire.

La discipline SEG (Sciences Economiques et Gestion) : doctorat sciences économiques, doctorat sciences de gestion.

## VI - Description de la population étudiée

88% des docteurs de nationalité étrangère ont réalisé un doctorat en science, les docteurs de STSI représentent 54% de la population étudiée. On observe une large majorité d'hommes (65% contre 35% de femmes). 76% des docteurs de nationalité étrangère sont titulaires d'un master contre 24% de docteurs titulaires d'un titre d'école d'ingénieurs. Seuls 17% des docteurs n'ont pas bénéficié d'un financement pour réaliser leur doctorat.

Tableau n°4 : Description de la population étudiée.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -

Répartition par :	Effectif	(%)
Discipline SISE		
SSM	72	23%
STSI	171	54%
SVST	37	11%
SES	38	12%
Total	318	100%
Genre		
Homme	205	65%
Femme	113	35%
Total	318	100%
Type Bac+5		
DEA Master recherche	191	76%
École d'ingénieurs	60	24%
Total	251	100%
Financement du doctorat		
Oui	199	83%
Non	39	17%
Total	239	100%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)



Chapitre 2

**PROCESSUS D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

## I - Évolution des situations des docteurs de nationalité étrangère.

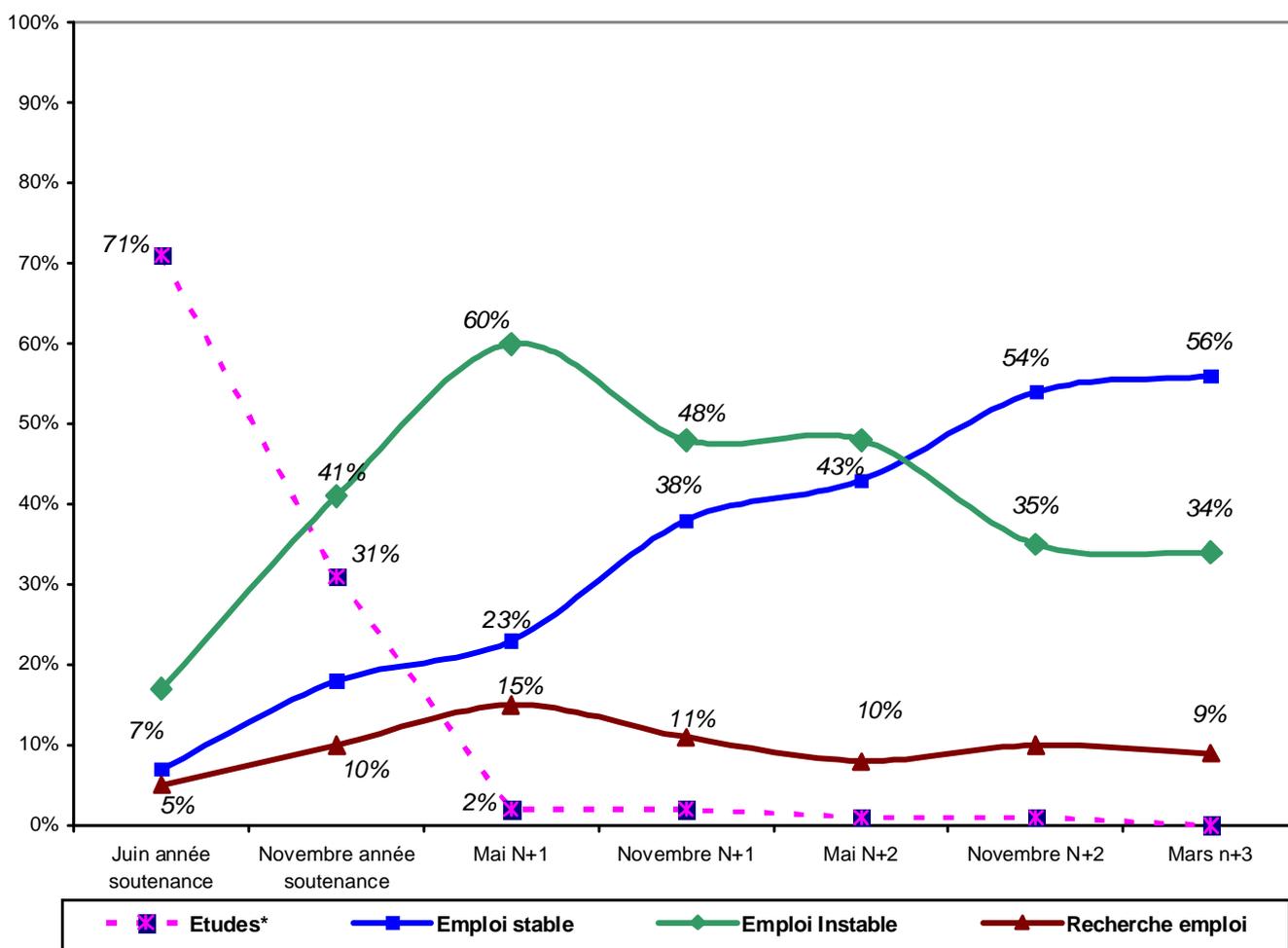
☞ 30 mois en moyenne après l'obtention du doctorat, 56% des docteurs de nationalité étrangère sont en situation d'emploi stable (statut de fonctionnaire ou CDI) et 34% sont en situation d'emploi instable (statut de contractuel ou de CDD) ; le taux de chômage s'élève à 9%.

☞ Le taux de situation d'emploi instable est à son niveau le plus élevé (60%) durant les 6 premiers mois après la fin de l'année de soutenance ; ce taux baisse ensuite par palier pour s'établir à 34% à la fin de la période étudiée.

☞ Le taux de situation de recherche d'emploi est à son maximum durant l'année suivant l'obtention du doctorat (15% en Mai N+1) et se stabilise par la suite entre 9 et 10%.

Graphes n°1 : Évolution des situations des docteurs de nationalité étrangère.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -



\* situation d'études et d'emploi tant que le doctorat n'est pas obtenu

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

## II - Évolution des situations d'emplois stables (parmi toutes les situations)

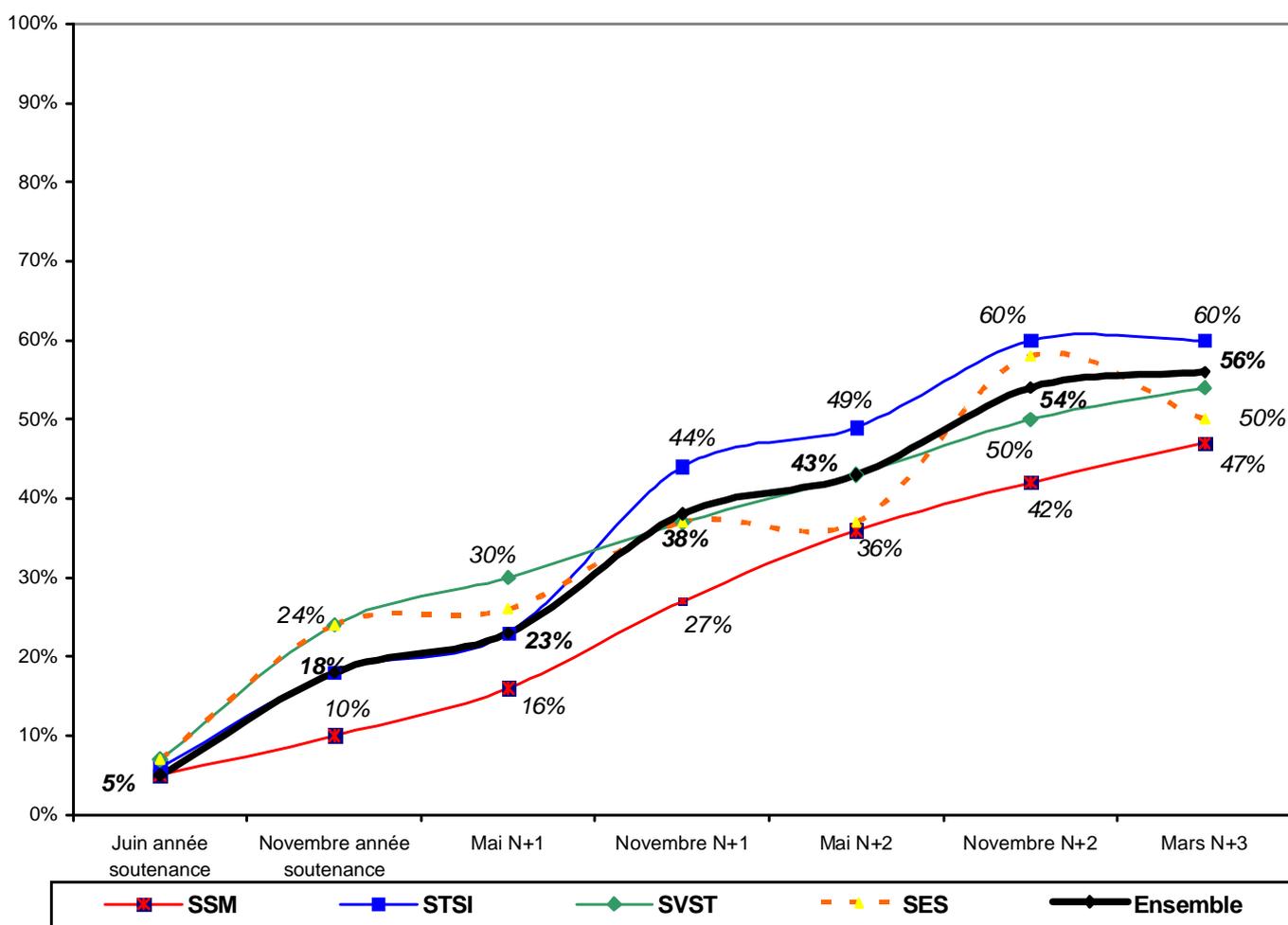
☞ Le taux d'emploi stable des docteurs de nationalité étrangère progresse de manière quasi continue tout au long du processus d'insertion professionnelle et représente 3 ans après l'obtention du doctorat 56% des situations.

☞ Le taux d'emploi stable des docteurs des filières scientifiques suit les mêmes évolutions que celui de l'ensemble des docteurs de nationalité étrangère. On constate cependant que le taux d'emploi stable des docteurs de SSM est plus faible tout au long de la période étudiée. 30 mois après l'obtention du doctorat, 47% des docteurs de SSM sont en situation d'emploi stable, contre 55% des docteurs de SVST et 60% de ceux de STSI

☞ L'évolution du taux d'emploi stable des docteurs en sciences économiques et sociales est plus chaotique et représente 50% des situations d'emploi.

Graphes n°2 : Évolution de la part des situations d'emplois stables.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -



Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

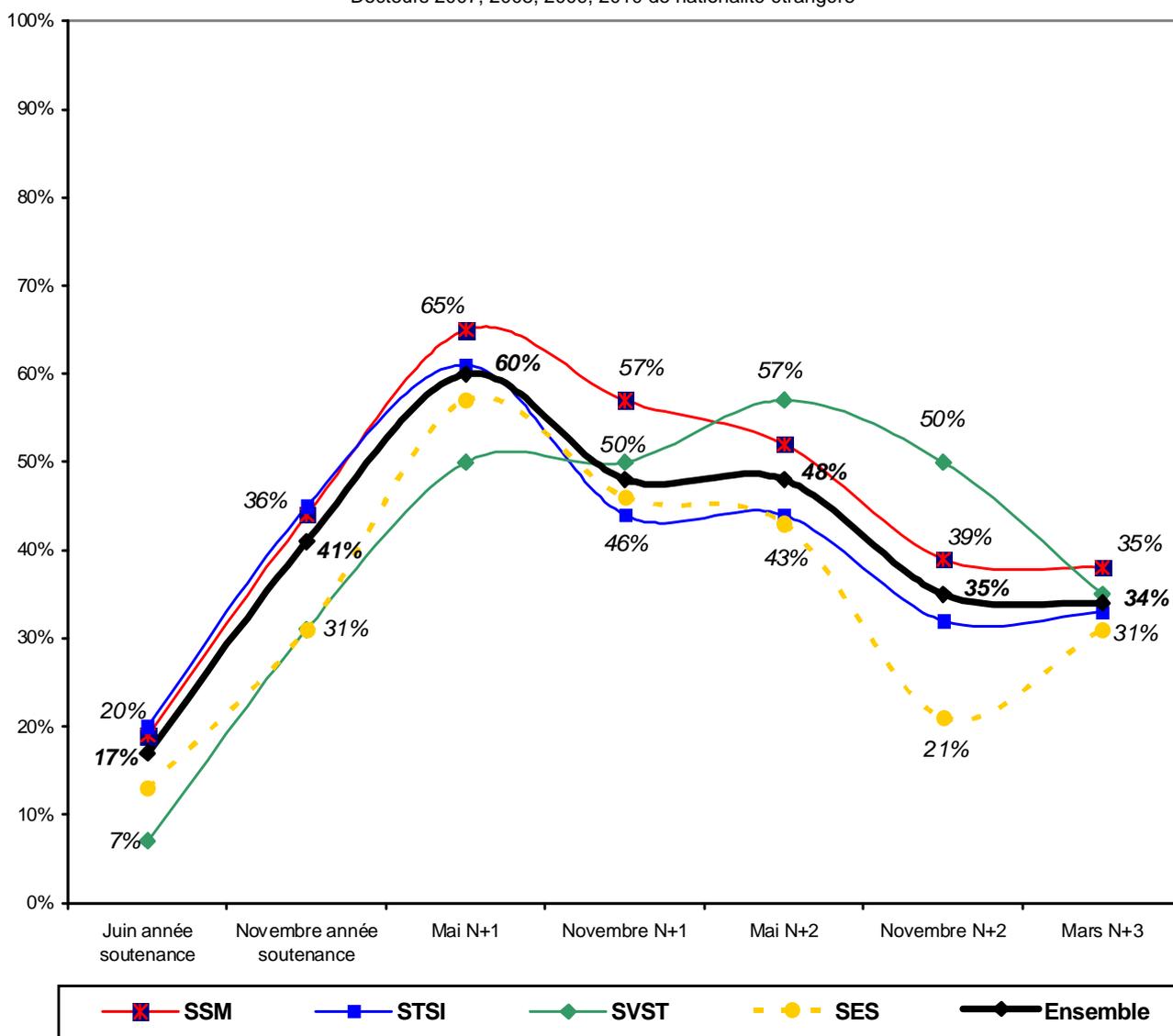
### III - Évolution des situations d'emplois instables (parmi toutes les situations)

☞ 34% des docteurs de nationalité étrangère sont en emploi instable, 30 mois après l'obtention du doctorat. Globalement, le taux d'emploi instable suit la même évolution quelle que soit la filière du doctorat obtenu.

☞ Après un pic la première année suivant l'obtention du doctorat, représentant 60% des situations, le taux d'emploi instable baisse progressivement pour atteindre 34% en fin de période. Hormis les docteurs de SVST, cette tendance est valable quelle que soit la filière étudiée. Contrairement aux autres disciplines de doctorat, le taux d'emploi instable des docteurs de SVST continue d'augmenter durant les deux premières années après la soutenance, il baisse ensuite pour s'établir à 34% soit l'équivalent du taux connu par l'ensemble des docteurs de nationalité étrangère en fin de période.

Graphe n°3 : Évolution de la part des situations d'emplois instables.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -



Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

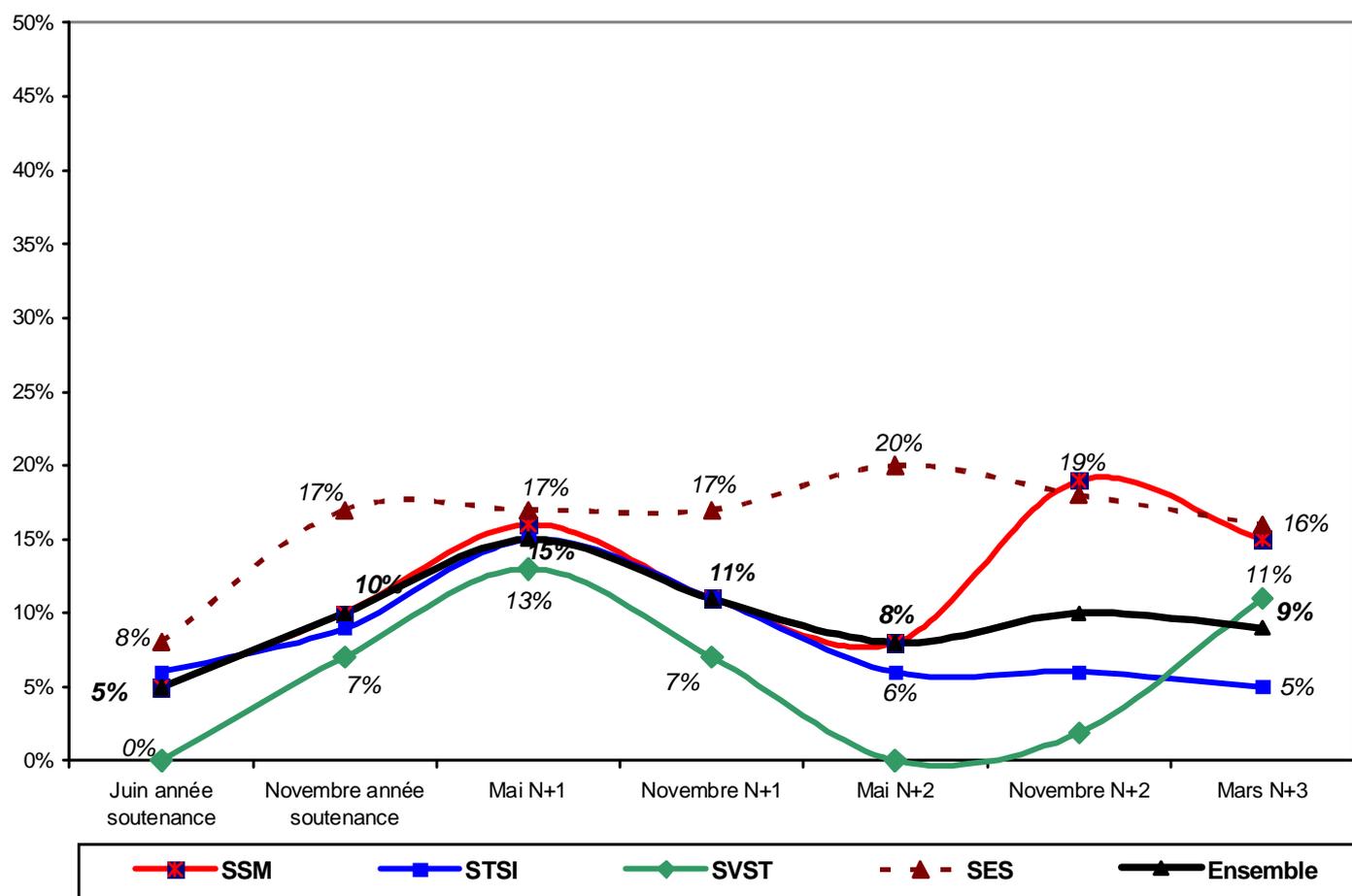
#### IV - Évolution des situations de recherche d'emploi (parmi toutes les situations)

☞ Le taux de chômage des docteurs de nationalité étrangère est à son plus haut niveau la première année après la soutenance (15%), il baisse par la suite et se stabilise entre 8% et 10%. Les docteurs en sciences connaissent la même évolution de leur taux de chômage, hormis les docteurs de SSM qui ont un taux de chômage plus élevé, à la fin de la période (16%).

☞ En revanche, les docteurs en sciences économiques et sociales se singularisent par un taux de chômage significativement plus élevé tout au long du processus d'insertion professionnelle. Leur taux de chômage reste relativement stable sur toute la période étudiée (autour de 17%).

Graphes n°4 : Évolution de la part de situation de recherche emploi

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -



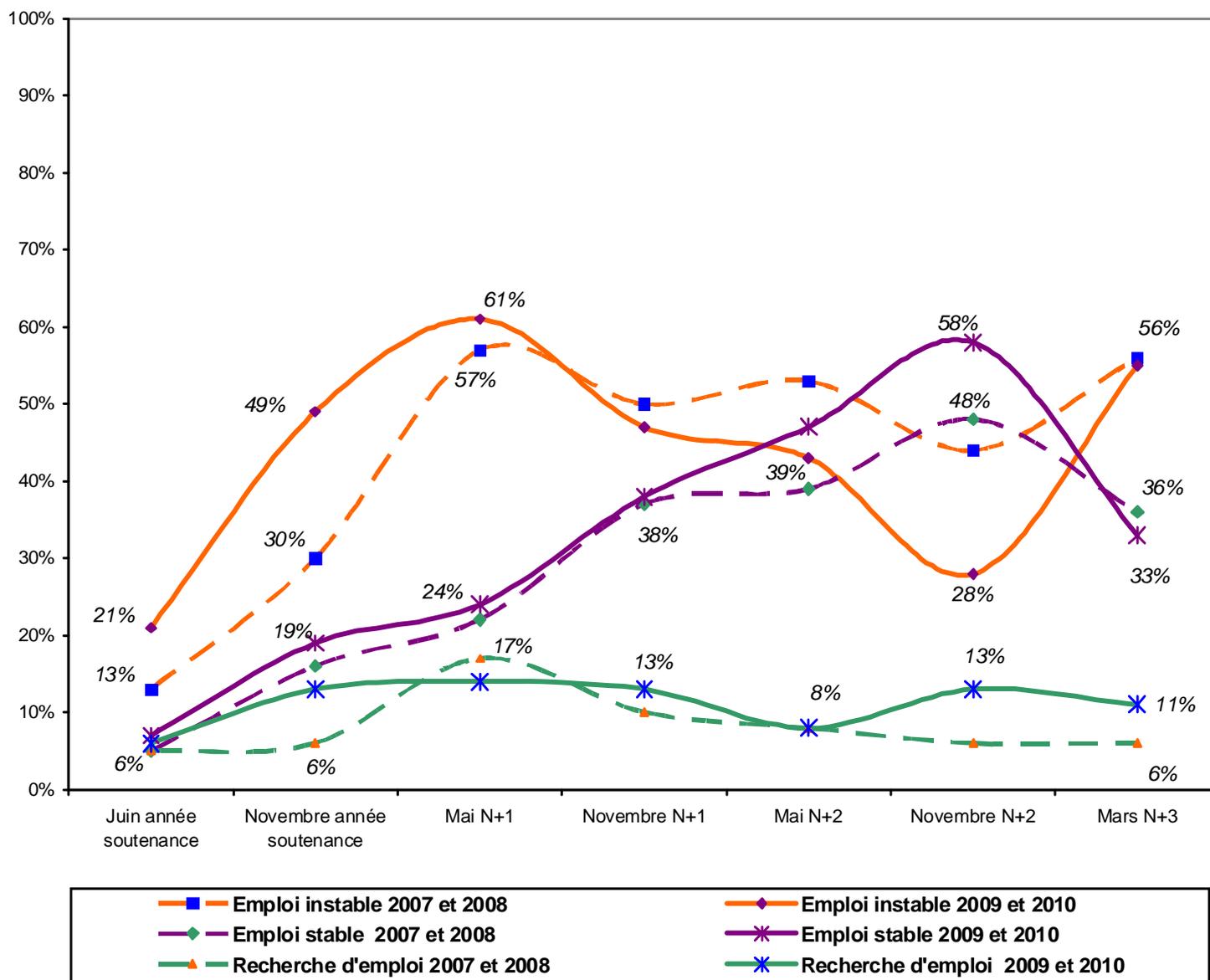
Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

## V - Evolution de l'insertion professionnelle entre 2007, 2008 et 2009, 2010.

Les formes des courbes sont relativement similaires entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010. On observe cependant une petite dégradation des conditions d'insertion des docteurs 2009, 2010 par rapport aux docteurs 2007, 2008 en particulier pour le taux de chômage : ce dernier a augmenté de 5 points entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010, passant de 6% à 11%.

Graphe n°5 : Evolution de la situation des docteurs entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -



Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

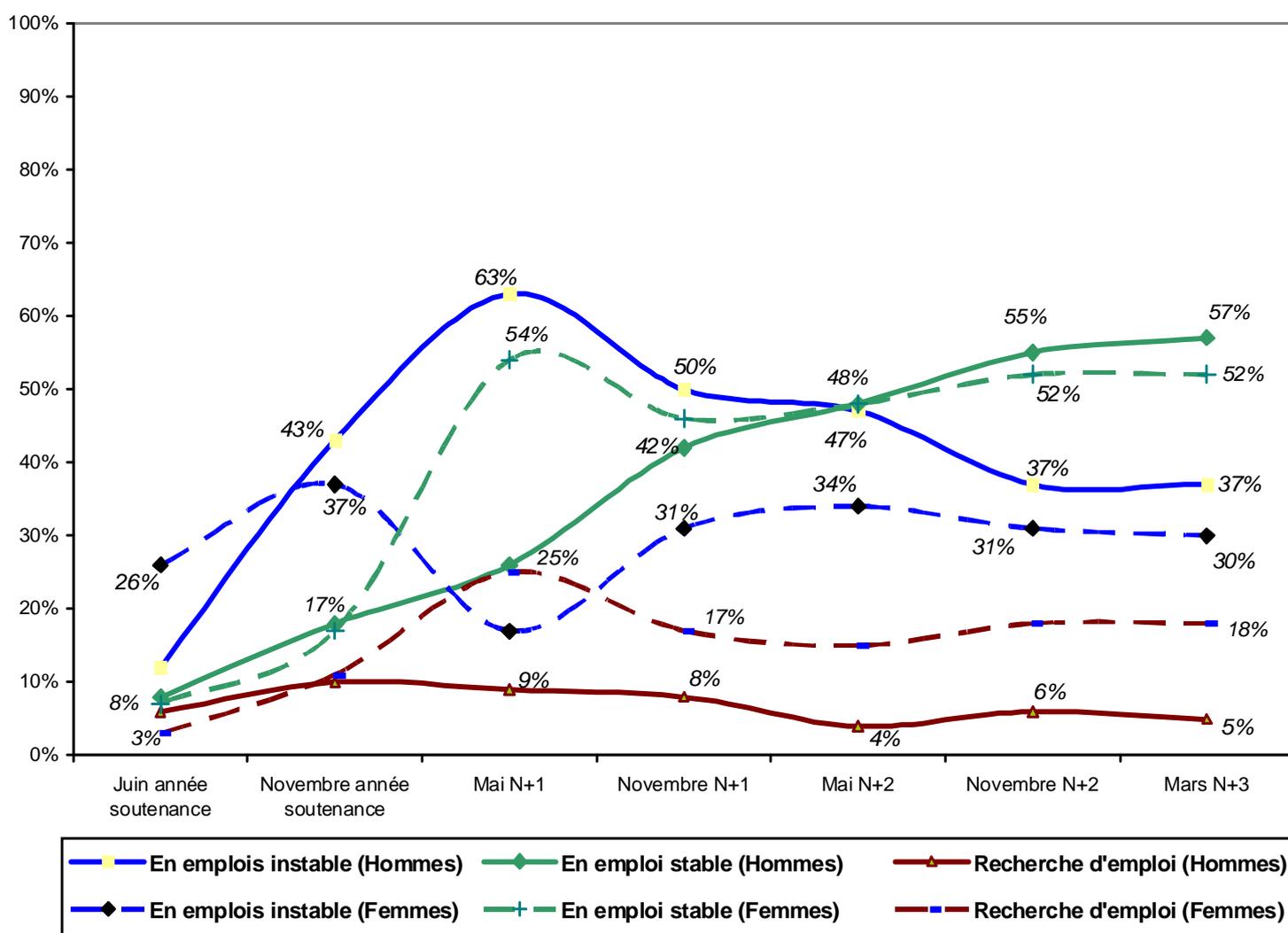
## VI - Evolution de l'insertion professionnelle selon le genre.

☞ L'année suivant l'obtention du doctorat, le taux d'emploi stable des femmes est significativement plus élevé que celui des hommes (54% contre 25%) ; néanmoins le taux d'emploi stable des femmes baisse et se stabilise par la suite à 52% alors que chez les hommes ce taux augmente de façon continue pour représenter à la fin de la période étudiée 57% des situations d'emploi.

☞ La comparaison hommes/femmes montre que les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes, tout au long de la période étudiée (18% pour les femmes contre 5% pour les hommes, 30 mois après l'obtention du doctorat).

Graphes n°6 : Evolution de la situation professionnelle des Hommes et des Femmes

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -



Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

## VIII - Evolution de l'insertion professionnelle selon le type de parcours effectué<sup>2</sup>.

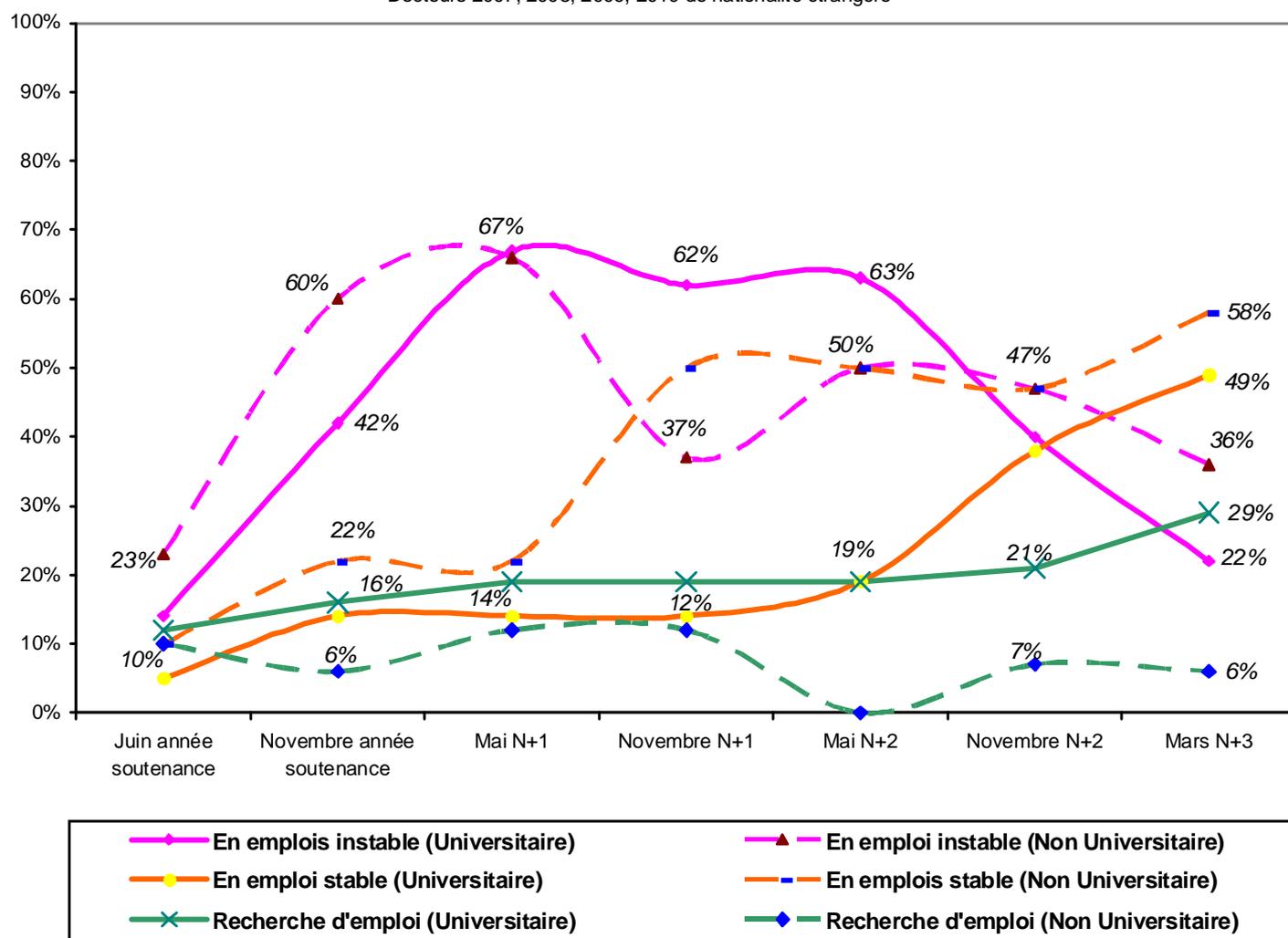
☞ 49% des docteurs ayant réalisé un parcours universitaire sont en emploi stable 30 mois après l'obtention du doctorat contre 58% des docteurs avec un parcours « non universitaire ».

☞ Le taux d'emploi instable baisse rapidement chez docteurs « non universitaires » alors que chez les docteurs « universitaires » il se maintient autour de 62% à la fin de la première année suivant l'obtention du doctorat (Nov. N+1) et le début de la seconde (Mai N+2). A la fin de la période, les docteurs avec un parcours universitaire ont tout de même un taux d'emploi instable plus faible que les docteurs non universitaires (22% contre 36%).

☞ Les docteurs « universitaires » ont un taux de chômage plus élevé tout au long de la période étudiée que les docteurs « non universitaires » (29% contre 6% à la fin de la période étudiée), il faut néanmoins prendre garde à l'ampleur des différences qui peuvent exister du fait de la faiblesse des effectifs au sein des deux parcours.

Graphes n°7: Evolution de la situation professionnelle selon le parcours effectué.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -



Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

<sup>2</sup> Deux parcours ont été déterminés : un parcours universitaire : quand le Bac+2 et le Bac+5 ont été obtenus dans une université et un parcours hors universitaire composé de docteurs ayant effectué leur parcours en dehors d'une université (Bac+2 et Bac+5 compris également).

## VII - Evolution de l'insertion professionnelle selon le financement

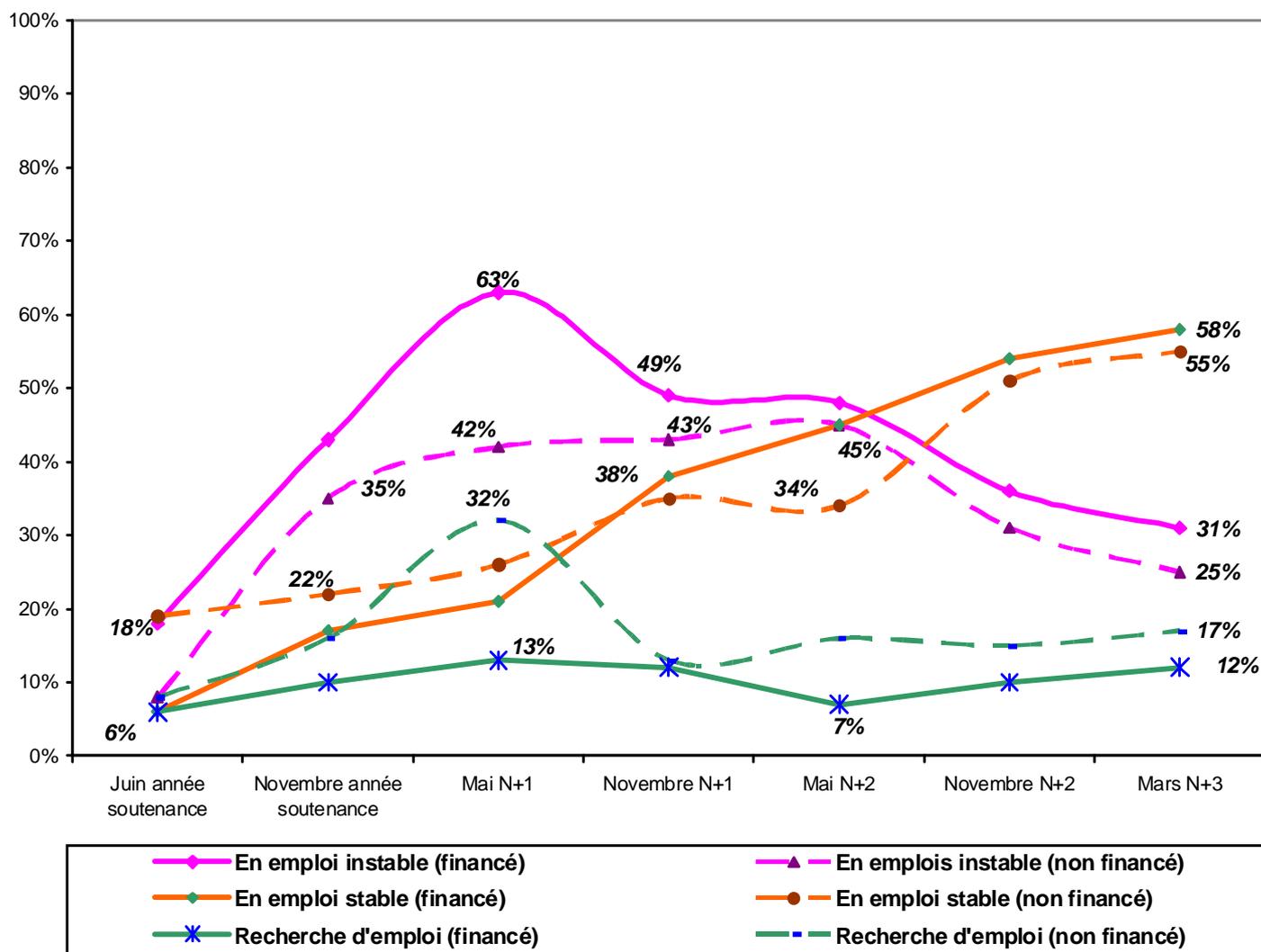
☞ Globalement l'insertion professionnelle des docteurs financés et non financés suit les mêmes tendances. Ainsi, les taux d'emploi stable sont proches sur toute la période étudiée : un écart de deux points sépare le taux d'emploi stable des docteurs non financés des docteurs financés, 30 mois après l'obtention du doctorat.

☞ Le taux d'emploi instable des docteurs financés est à son maximum au début de la première année suivant l'obtention du doctorat (63% en Mai N+1) tandis que chez les docteurs non financés, ce taux reste stable autour de 43% durant la première et la deuxième année suivant l'année de soutenance puis commence à baisser pour s'établir à 25% à la fin de la période étudiée.

☞ 30 mois après l'obtention du doctorat, 12% des docteurs financés sont au chômage contre 17% des docteurs non financés.

Graphe n°8 : Evolution de la situation professionnelle selon le financement.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -



Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)



Chapitre 3

**SITUATION 30 MOIS APRES L'OBTENTION DU DOCTORAT**

## **I - Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat.**

*N.B : le doctorat étant obtenu tout au long de l'année civile, le délai de 30 mois est un délai moyen (les diplômés qui ont obtenu leur doctorat en janvier sont interrogés 39 mois après l'obtention du doctorat, tandis que ceux qui l'ont obtenu en décembre sont interrogés après 27 mois).*

☞ **90% des docteurs de nationalité étrangère** sont en emploi, 30 mois après l'obtention du doctorat. 54% sont en situation d'emploi stable (statut de fonctionnaires ou de CDI) et 9% sont en situation de recherche d'emploi.

☞ Entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010 la proportion de docteurs de nationalité étrangère en emploi a baissé de 4 points (passant de 92% à 88%), alors que le taux de chômage a augmenté de 5 points (passant de 6% à 11%).

☞ Les taux d'emplois stables sont proches entre les docteurs en sciences et ceux de Sciences Economiques et Sociales (SES). On constate (avec prudence du fait de la faiblesse de l'effectif) que les docteurs en sciences économiques et sociales ont un taux de chômage plus élevé que les docteurs en sciences (16% contre 8%). De manière plus détaillée, parmi les docteurs des filières scientifiques, les docteurs de SSM sont les plus touchés par le chômage (15%) et connaissent un taux d'emploi instable un peu plus élevé (38%).

☞ Les femmes sont 3,5 fois plus touchées par le chômage que les hommes ; 18% femmes contre 5%.

☞ Les docteurs également diplômés d'une école d'ingénieurs<sup>3</sup> ont une meilleure insertion professionnelle : 70% d'entre eux sont en situation d'emploi stable contre 52% des docteurs titulaires d'un master et le taux de chômage de ces derniers est 3 fois plus élevé que celui des docteurs titulaires d'un titre d'ingénieur.

☞ Les docteurs ayant obtenu un financement de l'étranger sont ceux dont le taux d'emploi stable est le plus élevé (61%) et le taux de chômage est le plus faible (9%). A l'inverse, les docteurs qui n'ont pas bénéficié d'un financement ont le taux de chômage le plus élevé (17%)

---

<sup>3</sup> Ecoles d'ingénieurs presque exclusivement mais il existe quelques diplômés d'écoles de commerce.

Tableau 5 : Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère-

Situation professionnelle	En emploi stable	En emploi instable	Recherche d'un emploi	Autre situation	Total	Effectif
Ensemble	56%	34%	9%	1%	100%	318
Discipline SISE						
SSM	47%	38%	15%	-	100%	72
STSI	60%	34%	5%	1%	100%	171
SVST	54%	35%	11%	-	100%	37
S/total sciences	56%	35%	8%	1%	100%	280
SES	50%	32%	16%	2%	100%	38
Genre						
Homme	57%	37%	5%	1%	100%	205
Femme	52%	30%	18%	-	100%	113
Type Bac+5*						
DEA Master recherche	52%	33%	15%	-	100%	191
École d'ingénieurs	70%	27%	3%	-	100%	60
Financement du doctorat*						
Aucun financement	55%	25%	17%	3%	100%	39
Financement français	55%	31%	14%	-	100%	108
Financement étranger	61%	30%	9%	-	100%	91

\* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Tableau 5 bis : Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat selon le cumul de promotions

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -

Situation professionnelle	En emploi	Recherche d'un emploi	Autre situation	Total	Effectif
Cumul de promotions					
2007, 2008	92%	6%	1%	100%	113
2009, 2010	88%	11%	1%	100%	205

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

## **II - Emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat**

☞ **34%** des docteurs de nationalité étrangère sont devenus maîtres de conférences et professions assimilés, tels que des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur privé (en CDI) ou de l'enseignement étranger (fonctionnaires ou en CDI). La part des cadres techniques et ingénieurs représente un quart de la population étudiée. On compte 27% de post doctorants et chercheurs contractuels.

☞ Entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010, la répartition des emplois occupés entre les différentes catégories est restée relativement stable.

☞ Parmi les docteurs en sciences, on compte 34% de maîtres de conférences et professions assimilées. Les docteurs de STSI sont le plus fréquemment cadres techniques et ingénieurs (31%) tandis que 33% des docteurs de SVST sont devenus post doctorants et chercheurs contractuels.

☞ Il est intéressant de remarquer qu'hommes et femmes occupent dans des proportions proches les mêmes catégories d'emplois.

☞ Les docteurs également titulaires d'un master sont plus souvent maîtres de conférences que les docteurs également diplômés d'une école d'ingénieurs (respectivement 30% contre 24%). A l'inverse, les docteurs titulaires d'un titre d'ingénieurs sont logiquement plus souvent cadres techniques et ingénieurs (42% contre 25%). Chez les docteurs titulaires d'un master la part de post doctorants et chercheurs contractuels est significativement plus importante (30% contre 17%).

☞ Un tiers des docteurs ayant bénéficié d'un financement français est devenu maître de conférences, un tiers également occupe des postes de cadres techniques et ingénieurs. Chez les docteurs qui ont bénéficié d'un financement étranger on retrouve presque autant de chercheurs contractuels que de cadres techniques et ingénieurs (respectivement 29% et 30%).

Tableau 6 : Catégorie d'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère –

Catégorie professionnelle	MC	CT	CC	PC	PS	CFp	CA	CTI	PI	Total	Effect.
Ensemble	34%	5%	27%	4%	-	-	4%	25%	1%	100%	285
Discipline SISE											
SSM	34%	8%	32%	8%	3%	-	-	15%	-	100%	62
STSI	35%	3%	22%	3%	-	-	6%	31%	-	100%	160
SVST	27%	12%	33%	-	-	-	-	28%	-	100%	33
S/total sciences	34%	6%	26%	4%	1%		3%	26%	-	100%	256
SES*	42%	-	31%	3%	-	-	10%	10%	4%	100%	29
Genre											
Homme	33%	5%	26%	4%	1%	-	5%	25%	1%	100%	192
Femme	39%	3%	28%	3%	-	-	3%	24%	-	100%	93
Type Bac+5**											
DEA Master recherche	30%	3%	30%	6%	1%	-	4%	25%	1%	100%	162
École d'ingénieurs	24%	7%	17%	3%	-	-	7%	42%	-	100%	
Financement du doctorat**											
Aucun financement	32%	-	26%	6%	7%	-	-	26%	3%	100%	31
Financement français	30%	3%	28%	3%	-	-	6%	30%	-	100%	93
Financement étranger	24%	5%	29%	4%	-	-	8%	30%	-	100%	83

MC : maîtres de conférences et assimilés (enseignant/chercheur enseignement sup. privé et sup. étranger)

CT : chercheurs de la recherche publique titulaires et assimilés

CC : chercheurs contractuels de la recherche publique et « post-doc »

PC : professeurs contractuels de l'enseignement sup. et ATER

PS : professeurs de l'enseignement secondaire et du primaire

CFp : cadres de la fonction publique (hors enseignement sup. et recherche)

CA : cadres administratifs, commerciaux, formation, etc. du secteur privé (et associatif)

CTI : cadres techniques et ingénieurs du secteur privé (et associatif)

PI : professions intermédiaires (tous secteurs)

\* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

\*\* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010).

### **III - Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat**

☞ 66% des docteurs de nationalité étrangère sont employés dans le secteur public et 33% dans le secteur privé.

☞ Entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010 la part des emplois occupés dans le secteur public a fortement baissé passant de 82% à 57% des emplois occupés.

☞ Parmi les docteurs en sciences, les docteurs de SSM et de SVST sont plus fréquemment en emploi dans le secteur public (respectivement 82% et 79%). Les docteurs de STSI et SES sont plus souvent employés dans le secteur privé que les docteurs en sciences (40% contre 33%).

☞ La comparaison hommes/femmes ne montre pas de différences significatives.

☞ Les docteurs diplômés d'un master sont plus fréquemment en emploi dans le secteur public que les docteurs titulaires d'un diplôme d'ingénieurs (71% contre 54%) ; cela est lié aux catégories d'emploi occupé par ces différents docteurs : les premiers occupent plus d'emplois de maîtres de conférences (30%) tandis que les seconds sont plus souvent cadres techniques et ingénieurs (42%).

☞ Les docteurs qui ont bénéficié d'un financement français travaillent le plus fréquemment dans le secteur public (72% contre 65% des docteurs avec un financement étranger).

Tableau 7 : Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -

Secteur d'emploi	Public	Privé et associatif	Total	Effectif
Ensemble	66%	33%	100%	283
Discipline SISE				
SSM	82%	18%	100%	62
STSI	58%	42%	100%	159
SVST	79%	21%	100%	33
S/total sciences	67%	33%	100%	253
SES	60%	40%	100%	30
Genre				
Homme	65%	35%	100%	191
Femme	68%	32%	100%	93
Type Bac+5**				
DEA Master recherche	71%	29%	100%	162
École d'ingénieurs	54%	46%	100%	57
Financement du doctorat**				
Aucun financement*	62%	38%	100%	29
Financement français	72%	28%	100%	94
Financement étranger	65%	35%	100%	82

\*\* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

\*\*\* Y compris enseignement sup. privé.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

Tableau 7 bis : Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat selon le cumul de promotions

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -

Secteur d'emploi	Public	Privé et Associatif***	Total	Effectif
Cumul de promotions				
2007, 2008	82%	18%	100%	103
2009, 2010	57%	43%	100%	180

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

#### **IV - Lieu d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat**

☞ 19% des docteurs de nationalité étrangère sont en emploi dans la région Nord Pas-de-Calais et 17% travaillent dans la métropole lilloise. Notons qu'aucun docteur de nationalité étrangère ne travaille dans le Pas-de-Calais. 27% travaillent en France en dehors de la région et une grande majorité travaille assez logiquement à l'étranger (54%). Entre les promotions 2007, 2008 et les promotions 2009, 2010 le taux d'emploi à l'étranger a baissé de 3 points, passant de 56% à 53%. La part des docteurs de nationalité étrangère travaillant dans la région parisienne a quant à elle augmenté, passant de 9% à 16%.

☞ Les docteurs en sciences économiques et sociales travaillent significativement plus dans la région Nord Pas-de-Calais que les docteurs des filières scientifiques (32% contre 17%). Près d'un tiers des docteurs en sciences sont en emploi en France (hors Nord Pas-de-Calais) contre 11% des docteurs de sciences économiques et sociales. Les docteurs de SVST sont ceux qui travaillent le plus à l'étranger.

☞ On remarque peu de différences entre le lieu d'emploi des hommes et celui des femmes. Cependant, ces dernières travaillent un peu plus à l'étranger que les hommes (58% contre 52%) et un tiers des hommes sont en emploi en France (hors Nord Pas-de-Calais) contre 20% des femmes.

☞ Près de la moitié (49%) des docteurs également titulaires d'un diplôme d'ingénieurs sont en emploi en France (hors Nord Pas-de-Calais) et un tiers travaillent à l'étranger. A l'inverse près de la moitié (48%) des docteurs titulaires d'un master sont en emploi à l'étranger. Parmi les titulaires d'un master en emploi en France, 24% sont en emploi au sein de la métropole lilloise.

☞ Les docteurs n'ayant pas bénéficié d'un financement travaillent en majorité à l'étranger (59%). Les docteurs qui ont bénéficié d'un financement français sont à l'inverse essentiellement employés en France (62%) dont 24% dans la Région Nord Pas-de-Calais, ces derniers sont logiquement ceux qui travaillent le moins à l'étranger (38%). 54% des docteurs qui ont bénéficié d'un financement étranger sont en emploi en France.

☞ 77% des maîtres de conférences travaillent à l'étranger, à l'inverse les cadres techniques et ingénieurs majoritairement en France (62%).

Tableau 8 : Lieu d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -

Lieu d'emploi	Métrop. lilloise	Autre Nord	Pas- de- Calais	Région paris.	Autre région France	Étranger	Total	Effect.
Ensemble	17%	2%	-	13%	14%	54%	100%	275
Discipline SISE								
SSM	20%	-	-	15%	8%	57%	100%	60
STSI	15%	3%	-	14%	18%	50%	100%	153
SVST	6%		-	18%	12%	65%	100%	34
S/total sciences	15%	2%	-	15%	14%	54%	100%	245
SES*	32%	-	-	-	11%	57%	100%	28
Genre			-					
Homme	16%	2%	-	13%	17%	52%	100%	186
Femme	19%	2%	-	13%	8%	58%	100%	91
Type Bac+5**								
DEA Master recherche	24%	-	-	13%	15%	48%	100%	157
École d'ingénieurs	12%	9%	-	28%	21%	30%	100%	57
Financement du doctorat			-					
Aucun financement	25%	-	-	6%	10%	59%	100%	32
Financement français	22%	2%	-	19%	19%	38%	100%	90
Financement étranger	12%	5%	-	22%	15%	46%	100%	81
Catég. professionnelle**								
Maîtres de conférences**	13%	2%	-	3%	5%	77%	100%	95
Chercheurs contractuels	13%	-	-	15%	23%	49%	100%	85
Cadres tech. et ingénieurs	13%	6%	-	26%	17%	38%	100%	69

\* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

\*\* Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

## **V - Jugements portés sur l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat**

### **V.1 Jugement global**

☞ 96% sont globalement satisfaits de leur emploi (tout à fait satisfaits et satisfaits). Seuls 4% s'estiment mécontents de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat ; 34% des docteurs de nationalité étrangère se déclarent globalement tout à fait satisfaits de leur emploi.

☞ Les docteurs des filières scientifiques suivent la tendance générale avec également 94% de globalement satisfaits.

☞ Très peu de différences apparaissent entre le taux de satisfaction des hommes et celui des femmes

☞ Parmi les docteurs également diplômés d'une école d'ingénieurs le taux d'insatisfaction est nul alors que chez les docteurs titulaires d'un master ce taux s'élève à 6%.

☞ Aucun des docteurs devenus cadres techniques et ingénieurs ne se déclare globalement insatisfait de leur emploi alors que c'est le cas de 5% des docteurs devenus cadres techniques et ingénieurs.

☞ 7% des docteurs employés dans le secteur public s'estiment globalement insatisfaits des modalités de leur emploi alors que 100% des docteurs travaillant dans le privé apparaissent globalement satisfaits de leur emploi.

☞ Le lieu d'emploi ne semble pas impacter significativement le taux de satisfaction dans l'emploi.

☞ 100% des docteurs avec un financement français sont globalement satisfaits de leur emploi. 7% des docteurs avec un financement étranger déclarent ne pas être satisfaits de l'emploi qu'ils occupent.

Tableau 9 : Satisfaction portée sur l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat.

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -

Satisfaction globale	Tout à fait satisfait	Satisfait	Pas satisfait	Total	Effectif
Ensemble	34%	62%	4%	100%	133
Discipline SISE					
SSM*	32%	61%	7%	100%	28
STSI	33%	67%	-	100%	75
SVST*	42%	29%	29%	100%	14
S/total sciences	35%	61%	4%	100%	115
SES*	33%	67%	-	100%	18
Genre					
Homme	36%	61%	3%	100%	95
Femme	31%	63%	6%	100%	38
Type Bac+5**					
DEA Master recherche	34%	60%	6%	100%	88
École d'ingénieurs	36%	64%	-	100%	39
Financement du doctorat**					
Aucun financement*	45%	44%	11%	100%	18
Financement français	33%	67%	-	100%	60
Financement étranger	31%	62%	7%	100%	55
Catég. professionnelle**					
Maîtres de conférences***	52%	40%	8%	100%	25
Chercheurs contractuels	26%	68%	5%	100%	38
Cadres tech. et ingénieurs	39%	61%	-	100%	49
Secteur d'emploi**					
Public	33%	60%	7%	100%	73
Privé	35%	65%	-	100%	58
Lieu d'emploi**					
En France	35%	60%	5%	100%	84
A l'Étranger	33%	63%	4%	100%	43

\* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

\*\* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

\*\*\* Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

## V.2 Jugements détaillés

☞ 99% des docteurs de nationalité étrangère se déclarent satisfaits des relations qu'ils entretiennent avec leurs collègues ; 95% sont satisfaits de l'autonomie dans leur emploi. L'insatisfaction provient principalement du salaire avec 33% d'insatisfaits mais aussi des perspectives de carrière (22% d'insatisfaits). 86% se déclarent satisfaits de leur lieu d'emploi, ce taux monte à 88% chez les docteurs en sciences.

Tableau 10 : Satisfaction portée sur différents aspects de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -

Satisfaction	Très satisfait & Satisfait	Peu satisfait & Pas satisfait	Total	Effectif
Ensemble				
Autonomie	95%	5%	100%	138
Part travaux de recherche	80%	20%	100%	133
Salaire	67%	33%	100%	138
Lieu d'emploi	86%	14%	100%	138
Perspectives de carrière	78%	22%	100%	135
Relations avec collègues	99%	1%	100%	131
Sciences				
Autonomie	98%	2%	100%	118
Part travaux de recherche	83%	17%	100%	113
Salaire	65%	35%	100%	118
Lieu d'emploi	88%	12%	100%	119
Perspectives de carrière	78%	22%	100%	116
Relations avec collègues	100%	-	100%	118
SES*				
Autonomie	79%	21%	100%	19
Part travaux de recherche	63%	37%	100%	19
Salaire	79%	21%	100%	19
Lieu d'emploi	70%	30%	100%	20
Perspectives de carrière	78%	22%	100%	18
Relations avec collègues	94%	6%	100%	18

\* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

☞ 26% des docteurs occupant des postes de maître de conférences se déclarent insatisfaits de la part de travaux de recherche dans leur emploi.

☞ Chez les docteurs devenus post doctorants ou chercheurs contractuels les perspectives de carrière sont la première source d'insatisfaction (38%) vient ensuite le salaire avec 29% d'insatisfaits ; ils sont en revanche 100% à être satisfaits de l'autonomie qui leur est accordée.

☞ 42% des cadres techniques et ingénieurs s'estiment insatisfaits de leur salaire, ils sont également les plus insatisfaits de leur salaire parmi les 3 catégories d'emploi observées ci-dessous. Notons que 27% d'entre eux jugent leur part de travaux de recherche insuffisante.

Tableau 10 bis : Satisfaction portée sur différents aspects de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat selon la catégorie d'emploi

- Docteurs 2007, 2008, 2009, 2010 de nationalité étrangère -

Satisfaction	Très satisfait Satisfait	Peu satisfait Pas satisfait	Total	Effectif
<b>Maîtres de conférences**</b>				
Autonomie*	92%	8%	100%	26
Part travaux de recherche*	74%	26%	100%	27
Salaire*	72%	28%	100%	25
Lieu d'emploi*	80%	20%	100%	25
Perspectives de carrière*	88%	12%	100%	25
Relations avec collègues*	92%	8%	100%	26
<b>Chercheurs contractuels***</b>				
Autonomie	100%	-	100%	42
Part travaux de recherche	92%	8%	100%	40
Salaire	71%	29%	100%	41
Lieu d'emploi	90%	10%	100%	41
Perspectives de carrière	62%	38%	100%	40
Relations avec collègues	98%	2%	100%	40
<b>Cadres techn. &amp; ingénieurs</b>				
Autonomie	96%	4%	100%	50
Part travaux de recherche	73%	27%	100%	44
Salaire	58%	42%	100%	50
Lieu d'emploi	86%	14%	100%	50
Perspectives de carrière	81%	19%	100%	48
Relations avec collègues	100%	-	100%	47

\* Fourni pour information ; non valide statistiquement

\*\* Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger.

\*\*\*Et « post-docs ».

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2007, 2008, 2009 et 2010)

## TABLE DES MATIERES

<b>Répertoire des sigles</b> .....	3
<b>Chapitre 1 : Présentation de l'étude</b> .....	5
I - Les objectifs de l'étude. ....	6
II - La population étudiée .....	6
III - Techniques d'enquête et taux de réponse .....	6
IV - La pondération des fichiers et leur traitement .....	8
V - Regroupements disciplinaires.....	8
VI - Description de la population étudiée.....	9
<b>Chapitre 2 : Processus d'insertion professionnelle</b> .....	11
I - Evolution des situations de l'ensemble des docteurs. ....	12
II - Evolution des situations d'emplois stables .....	13
III - Evolution des situations d'emplois instables.....	14
IV - Evolution des situations de recherche d'emploi.....	15
V - Evolution de l'insertion professionnelle selon la promotion du doctorat .....	16
VI - Evolution de l'insertion professionnelle selon le genre .....	17
VII - Evolution de l'insertion professionnelle selon le type de parcours effectué .....	18
VII - Evolution de l'insertion professionnelle selon le financement obtenu.....	19
<b>Chapitre 3 : Situation 30 mois après l'obtention du doctorat</b> .....	21
I - Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat.....	22
II - Emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat .....	24
III - Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat .....	26
IV - Lieu d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat.....	28
V - Jugements portés sur l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat .....	30



